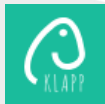


Absences et communications à l'AES

Il existe plusieurs moyens pour transmettre une information à l'AES :

En utilisant l'application Klapp – annonce absence (préciser les horaires)		➤ Toutes les absences, semaine en cours et semaines suivantes
---	---	---

En contactant directement les groupes aux numéros suivants :		➤ Informations concernant la semaine en cours (annonce d'absence, demande de dépannage, etc ...) ➤ Informations spécifiques concernant l'enfant
L'Aviateur (Attalens) – 1H/2H	079 387 68 97	
Le Renard (Attalens) – 3H/8H	078 622 91 54	
La Comète (Remaufens) 1H/8H	077 513 47 81	

En contactant le secrétariat :		➤ Informations concernant les semaines suivantes (annonce d'absence, demande de dépannage, etc ...)
Mail	aes@attalens.ch	
Téléphone	021 947 33 79	
 Les mails sont lus uniquement par le secrétariat lors des horaires d'ouverture de celui-ci.		

Pour rappel :

Les **sorties scolaires (camps, courses d'école, pique-nique, ...)** nous sont transmises par la Direction de l'école, vous n'avez pas besoin d'avertir l'AES de l'absence de votre enfant.

Les absences liées aux activités **de catéchisme ou autre activité non scolaire** doivent être annoncées à l'AES, si votre enfant y participe.

Les jours de congé **JOKER** sont à annoncer à l'AES si votre enfant est inscrit ce jour-là.

Art. 10.11 Toute absence non planifiée (par ex. : maladie) doit être directement communiquée à l'équipe éducative avant 8h le matin même. Si l'absence est annoncée dans le délai, les frais alimentaires ne sont pas facturés.

